

Ville des HERBIERS (16 600 h)

VENDÉE 85

Pourquoi venir travailler aux Herbiers en Vendée ?

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département où il fait bon vivre. Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un des territoires les plus dynamiques de France, avec seulement 3,4% de chômage, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.

Ville à taille humaine de 16 600 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable.

La ville des Herbiers, c'est aussi 285 agents au service de la population.

Dans le cadre d'une création de poste, la ville recrute :

1 ENSEIGNANT(E) ARTISTIQUE Spécialité MUSICIEN INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE à temps non complet

- cadre d'emploi des Assistants territoriaux d'Enseignement Artistique -

Pour son Ecole Municipale de Musique (406 élèves) intégrée au sein de son établissement d'enseignement artistique, **La Tour des Arts**, dédié à la musique et à la danse.

Missions:

Sous la responsabilité du directeur de l'Ecole Municipale de Musique, et dans le cadre du projet d'Etablissement, vous prenez en charge des interventions musicales en milieu scolaire, des cours de formation musicale et des cours d'éveil musical. Vous participez à la réflexion pédagogique au sein de l'équipe enseignante et pouvez être amené à prendre part à la saison artistique de l'école.

Profil:

Vous placez l'élève au centre de votre action. Vous appréciez le travail en équipe et êtes conscient de la nécessité d'une pédagogie en mouvement. Vous êtes apte à participer à des projets artistiques transversaux à travers l'enseignement de votre discipline. Vous possédez un DUMI et avez une expérience de musicien intervenant.

Conditions de recrutement:

- Emploi permanent de la Fonction Publique Territoriale à temps NON complet 12 H d'enseignement / Semaine.
- Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours.

A défaut, pour les candidats non fonctionnaires : par contrat de droit public

- Rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) + prime annuelle
- Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prévoyance
- Poste à pourvoir dès que possible

► Contacts, renseignements :

Sur le poste : Bruno YVIQUEL, Directeur de l'Ecole municipale de musique - Tél. 02.51.91 90 01 Sur le recrutement : Direction des Ressources Humaines. Tél : 02 51 91 29 75

► Adresser votre lettre de candidature + C.V détaillé, avant le 9 juillet 2022 à :

Madame Le Maire - Hôtel de Ville - Service Ressources Humaines -

6 rue du Tourniquet - CS 40 209 - 85502 Les HERBIERS cedex ou par courriel à :

recrutement@lesherbiers.fr